RÉINTÉGREZ

14 travailleurs du site de Cargill à Bursa-Orhangazi, Turquie, ont été licenciés en avril 2018 pour avoir formé une section syndicale sur leur lieu de travail. Depuis lors, ils manifestent continuellement pour revendiquer leurs droits. Cargill a été informée à plusieurs reprises par l'UITA et ses affiliées ayant des membres chez Cargill de ces violations flagrantes des droits. La société n'a toutefois pris aucune mesure pour remédier à ces atteintes aux droits.

#TheCargill14 MAINTENANT!

M. MacLennan,

Je travaille chez Cargill et j'appelle la société à respecter le droit humain universellement reconnu de tous-tes les travailleurs-euses à former ou à adhérer à un syndicat, en réintégrant les 14 travailleurs licenciés pour avoir formé une section syndicale au site de Cargill à Bursa-Orhangazi, Turquie, et à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que les travailleurs de ce site puissent librement adhérer à un syndicat sans interférence de la direction locale de Cargill.

Corrigez ces atteintes aux droits en dialoguant - maintenant - avec l'UITA!

Nom

Organisation

Adresse/Pays

à:
M. David MacLennan,
Chairman and
Chief Executive Officer
Cargill, Incorporated
PO Box 9300
Minneapolis, MN 55440-9300
United States of America